

Colombo et d'autres programmes bilatéraux. Une formation professionnelle en hygiène est dispensée à un certain nombre de personnes qui viennent au Canada chaque année en vertu de divers accords de collaboration technique (voir page 153 et pp. 161-164). Ainsi, en 1963, 86 boursiers et stagiaires sont arrivés, ce qui porte à 204 le nombre des stagiaires au Canada. Ces personnes étudient dans toute une gamme de disciplines médicales en vertu du Programme d'aide extérieure.

Des spécialistes canadiens des lois concernant l'hygiène et des techniques de salubrité publique ont entrepris des travaux spéciaux à l'étranger pendant l'année. De plus, le pays a fourni des experts de divers domaines cliniques pour répondre à des demandes faites par des pays en voie de développement. A titre d'aide en biens capitaux, on a continué de fournir des appareils de cobalthérapie aux centres de traitement du cancer qui se trouvent dans la région du Plan de Colombo.

A la seizième réunion de l'Organisation mondiale de la Santé tenue en mai, le Canada a été élu pour nommer une personne destinée à faire partie du Bureau de direction de l'Organisation pour une période de trois ans et, en 1963, cette personne a été nommée président du Bureau. Le mandat du Canada au sein de l'UNICEF a commencé au début de 1962 pour se continuer sur une période de trois ans.

Par suite des obligations contractées par le Canada en vertu des accords internationaux sur la salubrité, le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social applique les règlements de quarantaine aux navires et avions arrivant au Canada et assure le logement et les soins médicaux nécessaires aux personnes soumises à la quarantaine lors de leur arrivée au Canada (voir pp. 286-287).

Le ministère est chargé de l'application des règlements sur la manutention et l'expédition des mollusques et crustacés en vertu de l'accord international sur les mollusques et crustacés conclu entre le Canada et les États-Unis et, à la demande de la Commission mixte internationale, il participe aux études sur la lutte contre la pollution des eaux limitrophes entre le Canada et les États-Unis et sur les problèmes que pose la pollution de l'air. D'autres responsabilités du ministère dans le domaine de la santé internationale comprennent la garde et la distribution, pour l'Organisation mondiale de la Santé, des étalons établis pour les produits biologiques, les vitamines et les hormones, ainsi que certaines fonctions relevant de la Commission des stupéfiants des Nations Unies.

Sous-section 6.—Protection contre les radiations

C'est le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social qui, par le moyen d'un strict examen des demandes de licences pour l'emploi d'isotopes radioactifs, surveille l'utilisation de substances radioactives par les établissements publics et privés au Canada. Il se fait ensuite une inspection périodique sur place des groupes autorisés. Des recommandations spécifiques en vue de la manutention des substances radioactives en toute sécurité sont présentées à la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Le service de photo-détection du ministère fait des vérifications constantes de la somme d'exposition aux radiations des personnes qui s'occupent des appareils de radiographie dans tout le pays. On fait également les relevés de la retombée radioactive dans l'air, l'eau de pluie et le sol, en collaboration avec le ministère des Transports et par le moyen d'une analyse constante d'échantillons de lait et d'os humains.

Section 2.—Services provinciaux et municipaux

On peut grouper les services de santé provinciaux et municipaux en plusieurs grandes catégories: services généraux d'hygiène publique (d'ordre surtout préventif), services visant directement certaines maladies ou invalidités particulières et comprenant la prévention et le traitement, services relatifs aux soins hospitaliers et médicaux en général et services de réadaptation destinés aux invalides.